

Thématique : Entrepreneuriat

Intitulé du projet : Passeport Compétences
Création (Micro Crédit) - AP1-447 -

Note de restitution finale remise par L'université de
Poitiers – SAFIRE - porteur du projet
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Date (mois année)

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 – 447 - lancé en 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur du projet.

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THEMATIQUE
Numéro du projet AP1 - 447
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Microd Crédit – Passeport Compétences Création -
Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none"> Faciliter aux étudiants et jeunes diplômés l'accès au micro-crédit Permettre aux jeunes d'avoir l'envie et les moyens de créer leur entreprise ou leur activité, de créer leur propre emploi. De développer l'utilisation des aides financières déjà existantes et l'accompagnement de ces jeunes : en créant un label valorisant leur parcours de création et leur permettant d'avoir un accueil privilégié des réseaux financeurs.
Public(s) cible(s) : Les jeunes : Etudiants ou non, diplômés ou non de moins de trente ans 29 Personnes inscrites de moins de trente ans.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Formation à l'entrepreneuriat « Passeport Compétences Création » d'une durée de trois mois comprenant 115 heures de formation action ainsi qu'un accompagnement individuel des porteurs de projets. Parallèlement à ce dispositif de formation, le projet contient des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat à destination des étudiants de l'Université de Poitiers.
Territoire(s) d'expérimentation : La Communauté d'Agglomération de Poitiers
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté: Actuellement l'aide à la création d'entreprise est soit très orientée public spécifique (quartiers, femme, étudiants...), soit sur des projets spécifiques (innovation, développement durable). L'idée de ce projet était de créer une porte d'entrée « création jeunes » qui permette de mobiliser les moyens de la création déjà existants. Le projet ne vise pas à créer un nouveau fonds mais bien de mobiliser les aides financières déjà existantes et de permettre aussi l'engagement des différents financeurs dans ces projets portés par des jeunes.
Partenaires techniques opérationnels : 1) partenaires initialement indiqués dans le projet : CAPEE et le SAP : Co-pilote, Région : Soutien financier et label Atelier de la Création depuis 2001, CAP : financement et réseau ainsi que appui via la politique de la ville, Le réseau de la création (CAP création), et le réseau ESS et associatif de la CAP et plus largement de la Région, Le réseau Jeunes pour la sensibilisation : MLI, Centre information jeunesse, les associations étudiantes, ... 2) partenaires effectifs de l'expérimentation : le CAPEE, le CEI, la MLI, le CRIJ, le réseau de la création (Cap Création), la Région, le Grand Poitiers, la BGE, le Ministère de l'enseignement Supérieur, la Fondation de l'Université
Partenaires financiers (avec montant): Région, Communauté d'agglomération de Poitiers, Ministère de l'Enseignement Supérieur
Durée de l'expérimentation Durée initiale: 28 mois Durée effective : 28 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université de Poitiers – SAFIRE - Type de structure : Etablissement public – Université -
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Atelier du Développement Type de structure : Structure indépendante

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Les objectifs :

- Sensibiliser un large public sur des thématiques telles que : l'entrepreneuriat, l'esprit d'entreprendre, la création d'entreprise, l'engagement, le bénévolat, le milieu associatif autant de formes entrepreneuriales.
- Montrer la diversité et la richesse de la création d'activité des projets issus du monde universitaire
- Valoriser les initiatives de création
- Faciliter l'accès au crédit pour la création
- Donner l'envie et les moyens de créer une entreprise, une activité, un emploi
- Développer l'utilisation des aides financières, accompagner des porteurs
- Valoriser le parcours de création via un Label permettant un accueil privilégié dans des réseaux de financeurs
- Proposer un parcours de formation valorisé par un Diplôme Universitaire autour de la création d'activité, ouvert à tous, sans aucun pré requis

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation par l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Comme prévu initialement, les publics prioritaires du dispositif Passeport Compétences Création sont les jeunes de moins de trente ans, qu'ils soient étudiants ou non, et diplômés ou non. L'université reçoit habituellement les étudiants et les jeunes diplômés mais en montant cette action elle a voulu s'ouvrir aux jeunes de moins de trente ans.

Pour repérer et identifier notre public cible nous nous appuyons sur nos partenaires locaux et plus particulièrement la Mission Locale d'Insertion et le Capee (Comité des alternatives Poitevines pour l'emploi et l'entraide)

Le public cible du Passeport Compétences Création (PCC) est donc un jeune créateur d'activités souhaitant accéder au crédit bancaire.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires

nombre de bénéficiaires prévu	2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires effectivement touchés par l'action						
1. Jeunes						
Âges						
10-12 ans						
13-14 ans						
15-16 ans						
17-18 ans			1	3.85		
19-20 ans			1	3.85	2	3.70
21-22 ans					4	7.41
23-25 ans			9	34.62	8	14.81
Autres (entre 26 et 64 ans)			15	57.69	40	74.07
Situation						
Collégiens						
Lycéens en LEGT						
Lycéens en lycée professionnel						
Apprentissage						
Étudiants			1	3.85	11	20.37
Demandeurs d'emploi			19	73.08	29	53.70
Activité professionnelle			6	23.08	10	18.52
Autre (préciser)					4	7.41
Niveau d'études						
Niveau V					1	1.85
Niveau IV			3	11.54	14	25.93
Niveau III			7	26.92	14	25.93
Niveau III			9	34.62	19	35.19
Niveau I			5	19.23	3	5.56
Autre (préciser)			2	7.69	3	5.56
Origine géographique						
Ville - zone politique de la ville			10	38.46	22	40.74
Ville - hors zone politique de la ville			5	19.23	9	16.67
Zone rurale			9	34.62	16	29.63
Autre (préciser)			2	7.69	7	12.96
Genre						
Fille			7	26.92	23	42.59
Garçon			19	73.08	31	57.41
2. Adultes						
Qualité professionnelle						
Parents						
Enseignants						
Conseillers d'orientation-psychologues						
Conseillers principaux d'éducation						

Conseillers d'insertion professionnelle							
Animateurs							
Éducateurs spécialisés							
Autre (préciser)							
Origine géographique							
Ville - zone politique de la ville							
Ville - hors zone politique de la ville							
Zone rurale							
Autre (préciser)							

2.2. Analyse qualitative

Concernant le dispositif de sensibilisation, les actions se multiplient. L'objectif est de convaincre la communauté universitaire de l'intérêt de l'entrepreneuriat pour les étudiants afin de pouvoir intervenir dans les composantes.

Nous nous adressons principalement aux étudiants de l'Université de Poitiers en proposant des actions de sensibilisation diverses et adaptées aux spécificités des différents publics. L'objectif est de sensibiliser la communauté universitaire pour pouvoir intervenir devant un maximum d'étudiants.

Dès Septembre 2012, au sein d'un Parcours de l'Insertion (construit par l'Université de Poitiers) un module sur l'entrepreneuriat sera proposé. Ainsi tout étudiant pourra bénéficier d'une sensibilisation ou d'une formation autour de l'entrepreneuriat.

Concernant le Passeport Compétences Création, le dispositif commence à s'inscrire dans le territoire. Les partenaires et prescripteurs travaillent en étroite collaboration avec l'Université de Poitiers.

Le public initialement ciblé était les porteurs de projets de moins de trente ans. Nous avons décidé d'ouvrir le dispositif à l'ensemble des porteurs de projets quelque soit leur âges et sans aucun pré requis. Grace à cette diversité nous pouvons dire aujourd'hui que c'est un vrai plus pour les porteurs de projets. Les interactions entre porteurs de projets et les échanges de compétences et d'expériences sont enrichissants pour les candidats.

Les retours des candidats sur la formation sont très positifs. En termes de sortie positive on observe de très bons résultats que se soient des créations d'entreprises ou de l'insertion professionnelle.

L'accès au crédit est facilité grâce aux contacts privilégiés et aux relations de proximité que la formation génère.

2. Bénéficiaires indirects :

Et plus concrètement avec la mise en place du passeport nous avons décidé d'ouvrir ce dispositif également à un plus large public et ce afin de permettre des échanges plus enrichissants et un partage d'expériences encore plus importants entre les créateurs.

Il existe deux autres publics secondaires pour cette expérimentation :

- les créateurs quelque soit leur âge
- les partenaires économiques et jeunesse du territoire régional qui sont les acteurs et partenaires naturels du dispositif et qui facilitent la création d'entreprise via leur compétence ou leurs financements.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>1er sept 2009/déc 2010</i>								
Action n°1	Construction du dispositif Passeport Compétences Création	oui	13	5	1.2	Ingénieurs		Ingénierie sur la construction du dispositif	
Action n°2	Création officielle du Diplôme Universitaire Passeport Compétences Création	oui	8	5	0.7	Ingénieurs			
Action n°3	Construction du noyau de partenaires	oui	4	8	0.2	Ingénieurs			
Action n°4	Création d'un comité de pilotage	oui	4	8	0.2	Ingénieurs			
Action n°5	développement des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat	non	13	2	0.5	Ingénieurs	achat de nourriture et boissons		
Action n°6	Travail de réédition du jeu Solidarisk	non	13	2	0.2	Ingénieurs			
Action n°7	Communication sur le dispositif	oui	13	2	0.2	Ingénieurs			
Action n°8	Création d'un plaquette d'information	oui	9	4	0.2	Ingénieurs, journaliste et graphiste		écriture et réalisation de plaquettes	
Action n°9	Rencontre des prescripteurs du dispositif	oui	8	2	0.2	Ingénieurs			
Action n°10	Organisation de réunion d'information	oui	9	1	0.1	Ingénieurs			
Action n°11	Ouverture du Diplôme Universitaire	oui	13	4	0.3	Ingénieurs, et techniciens			
2. Lancement de l'expérimentation	<i>janvier 2011/Juin 2011</i>								
Action n°1	Organisation d'un planning	oui	6	1	0.1	Ingénieurs			

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

	d'information collectives								
Action n°2	Communication au partenaires des dates de rentré de diplôme et d'information collective	oui	6	1	0.2	Ingénieurs			
Action n°3	Organisation de réunions pédagogiques régulières	oui	6	1	0.1	Ingénieurs			
Action n°4	Réunions régulières du comité de pilotage	oui	6	2	0.1	Ingénieurs			
Action n°5	Organisation de sessions d'examens	oui	6	3	0.2	Ingénieur, et techniciens			
Action n°6	Lancement de plusieurs promotions de diplôme	oui	6	3	0.3	Ingénieur, et techniciens			
Action n°7	Déploiement d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat	non	6	2	0.7	Ingénieur, et techniciens	achat de nourriture et boissons		
Action n°8	Réunion nationales pour travailler à la diffusion de la culture entrepreneuriale à l'échelle nationale	non	6	2	0.3	Ingénieurs			
Action n°9									
Action n°10									
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>Juillet 2011 à Déc 2011</i>								
Action n°1	Maintien des réunions d'informations collectives	oui	6	1	0.1	Ingénieur			
Action n°2	maintien des réunions pédagogiques régulières	oui	6	2	0.1	Ingénieur, et technicien			
Action n°3	déploiement des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat	non	6	2	0.7	Ingénieur, et technicien	achat de nourriture et boissons		
Action n°4	Réception du jeu Solidarisk	non	6	1	0.2	Ingénieur			
Action n°5	Communication et diffusion du jeu solidarisk	non	6	1	0.3	Ingénieur			
Action n°6	Réflexion et ingénierie sur une amélioration du dispositif mis	oui	6	2	0.3	Ingénieurs			

	en place								
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
4. Achèvement de l'évaluation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
CAPEE	Ingénierie de départ et accompagnement des porteurs de projets
CEI	Ingénierie de départ et accompagnement des porteurs de projets
Mission Locale	Prescripteur et relais de communication
Fédération nationale des Cigales	Prescripteur et relais de communication
Chambres consulaires	Prescripteur et relais de communication
CRIJ	Prescripteur et relais de communication
BGE	Accompagnement de porteurs de projets et prescripteur
Réseau Cap Création	Prescripteur et relais de communication
Pôle Emploi	Prescripteur et relais de communication

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	15%
Cofinancements extérieurs à la structure	77%
Autofinancement	8%

B. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage du Passeport Compétences Création est assuré par un comité composé de partenaires de l'Université de Poitiers. On y retrouve des partenaires de la création (CAPEE, CEI, DRJSCS), les prescripteurs du dispositif (Pôle Emploi, Mission Locale d'Insertion), des établissements de financement (Banque Populaire, Crédit Mutuel, IPCA).

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Le dispositif expérimenté est le Passeport Compétences Création.

En réalité, cette action n'est qu'un maillon de la chaîne que nous essayons de créer et de rendre opérationnelle à l'Université de Poitiers. En effet, nos actions jalonnent le parcours de l'étudiant en passant des actions de sensibilisation, de l'accompagnement à la formation et la valorisation des ces expériences et parcours.

Aujourd'hui cette action de formation remporte un succès non négligeable et mesurable directement sur le territoire. Les porteurs de projets communiquent d'une manière très positive suite à la formation jusqu'à devenir parfois des prescripteurs du dispositif.

De plus les partenaires se sont engagés fortement dans le dispositif que se soit pour prescrire le dispositif ou encore pour intervenir directement comme spécialistes sur la formation.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Les actions de sensibilisation et de formation sont en cours de transférabilité à l'échelle du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) dans un premier temps. Les pôles Entrepreneuriat Etudiants ont permis d'initier un travail à l'échelle nationale. Dans ce cadre nous sommes amenés à échanger sur les bonnes pratiques et réfléchir sur des mutualisations d'actions.

1. Public visé

Concernant les actions de sensibilisation nous sommes restés sur un public cible de jeunes de moins de trente ans avec une très large majorité de participants à moins de 25 ans.

Concernant le dispositif de formation « Passeport Compétences Création » nous avons ouvert le public cible à toute personne porteuse de projet et qui souhaite soit se former sur la thématique de l'entrepreneuriat ainsi que la conduite de projet, soit se former à la création d'entreprise et se faire accompagner pour un projet de création d'entreprise.

Toutefois la majorité du public bénéficiaire à moins de trente ans, demandeur d'emploi. Nous constatons une égalité parfaite entre hommes et femmes inscrits.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Actions de sensibilisation :

Nos actions de sensibilisation sont diverses et multiples. En effet l'objectif principal est de toucher un public très large et d'introduire la thématique de l'entrepreneuriat dans les différentes composantes de l'université.

Pour cela, nous devons prendre en compte les spécificités de notre public. Plusieurs solutions s'offrent donc à eux : des Unités d'enseignement libre, des modules de sensibilisation à la création d'activité, des conférences témoignage, jeu, formation ou sensibilisation via des témoignages, formation action courtes, mise en projet des étudiants, mise en scène théâtrale autour des thématiques de l'économie, l'ESS, la Richesse, la création d'activité.

Action de formation :

Le « Passeport Compétences Création » :

- Un parcours de formation de trois mois suivi d'un stage optionnel de 6 mois

- 12 items de formations : étude de marché, stratégie commerciale, conduite de projet, méthodologie et organisation, compétences juridique, principes de comptabilité, analyse financière, étude prévisionnelle... Economie sociale et solidaire, innovation.
- Un accompagnement individuel pour suivre les porteurs de projets dans leur démarche de création
- Une mobilisation des acteurs et des structures du réseau Cap Création sur le territoire régional Poitou-Charentes
- Un dispositif reconnu et construit en collaboration avec les structures partenaires sur notre territoire
- Des intervenants formateurs, personnes ressources sur notre territoire
- Plusieurs lancements du parcours de formation dans l'année pour accueillir les porteurs de projets toute l'année
- Un travail en collaboration avec les organismes bancaires pour accorder un accueil privilégié aux porteurs de projets ayant suivi le Passeport Compétences Création

Des points forts :

- Une pédagogie active et adaptée aux problématiques
- Un public de jeunes diplômés, en recherche d'emploi, créateurs d'activités
- Alternance entre cours pratiques, démarches de projets, missions sur le terrain
- Intervention de nombreux professionnels
- Quatre rentrées dans l'année permettant d'accueillir des participants tout au long de l'année
- 3 à 6 mois de mission sur le terrain
- Forte collaboration entre les organismes du territoire : Pôle Emploi, Missions Locales, Région Poitou-Charentes, Grand Poitiers...

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Liste des partenaires : le CAPEE, le Conseil Régional Poitou-Charentes, l'Université de La Rochelle, le Centre d'Entreprise et d'Innovation, le Pôle Emploi, la Banque Populaire, le Crédit Mutuel, l'IPCA, le Réseau de la Création de la Communauté d'Agglomération de Poitiers.

Nous entretenons des relations privilégiées avec l'ensemble de nos partenaires et cette situation est propice à l'excellente qualité de la collaboration. Cet état de fait est le résultat de nombreuses années de pratique du partenariat et de la vie des réseaux que le projet labélisé a largement contribué à renforcer ou rendre lisible. Les partenaires interviennent au sein du dispositif en tant que formateur, accompagnateur de porteurs de projets ou prescripteurs.

Nous les informons également régulièrement quant à l'avancée de nos actions car ils sont majoritairement prescripteurs.

4. Impacts sur la structure

La réalisation de ces actions a permis à la structure de renforcer son travail sur la thématique de l'entrepreneuriat, de renforcer sa visibilité sur le territoire et de fédérer un réseau de partenaires.

De plus cet appel à projet nous a permis de valoriser la thématique de l'Entrepreneuriat comme une discipline à part entière et un axe à développer au sein de la communauté universitaire. La sensibilisation

de l'université sur cette thématique passe entre autre par la réalisation de projet d'envergure et la communication sur l'impact de ces actions.

Le fait d'avoir élaboré un diplôme universitaire autour de l'entrepreneuriat permet de valoriser les parcours des porteurs de projets et de rendre accessible la conduite de projet pour tous.

Conclusion :

Le Passeport Compétences Création, est un véritable levier pour la création d'entreprise. Ce diplôme accessible sans aucun pré requis est également un outil de promotion sociale. Il est reconnu et sera bientôt sous la tutelle d'une charte officialisant les bonnes pratiques et la bonne utilisation de ce passeport sur notre territoire.

Nous mesurons les effets de cette formation et de cet accompagnement des porteurs de projets dans leur réussite et les retours qu'ils nous font. En effet au delà de la simple formation, nous nous attachons à créer un véritable réseau de personnes ressources, nous créons une proximité entre porteurs de projets, professionnels et spécialistes de la création. Ainsi le créateurs est entouré et peut créer dans les meilleures conditions possibles.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

Tableau 1 sur les publics

Tableau 2 sur les actions

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

